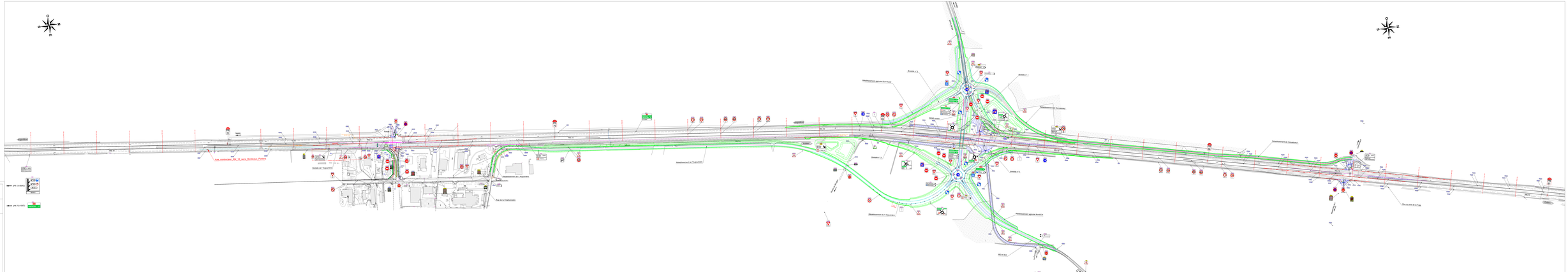

Les plans de voirie, réalisés sur le fond de plan topographique, sont à l'échelle 1/500

- Limite de propriété
- Emprise définitive de l'ouvrage et des rétablissements
- Limite de propriété du domaine public routier

- PR Cn (km)
- PR Cn (1/100)

Maître d'Ouvrage

DIRECTION DES INFRASTRUCTURES
DIT-IA Limoges

Direction des Infrastructures Interdépartementale des Routes Atlantique (DIRA)
Maison Maître d'Ouvrage (MMO)
Service Ingénierie Ouest (SIO)
Département de la Vienne

RN10

Mises aux normes de la route et de la sécurité et de l'environnement de la RN10 dans la Vienne
Secteur de Ruffigny / Vivonne

DCE

Dossier de Consultation des Entreprises

TOME2N

Travaux de terrassements, ouvrage d'art, assainissement, chaussées et équipements de sécurité

2-1 Plans des travaux neufs
2-1-00 Signalisation verticale
2-1-00 Signalisation horizontale
2-1-00b1 Voie en plan

Maître d'Oeuvre

DIRECTION DES INFRASTRUCTURES
DIT-IA Limoges

Direction des Infrastructures Interdépartementale des Routes Atlantique (DIRA)
Maison Maître d'Ouvrage (MMO)
Service Ingénierie Ouest (SIO)
Département de la Vienne
Tél. 05 49 55 39 00

Echelle 1/500